

# Conseil Municipal

Le jeudi 6 mars 2014, à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

**Présents** : Mmes COATRIEUX Alexandra, DUCROT Inge, LAUGERAT Odile, TAILLANDIER Armelle, MM. BLAIN Claude, BRETON Patrick, CHAVET Jean-Michel, FERRIERE Laurent, FOUCHET Pierre, GILLET Pascal, KOENIG Jean-Marc, LAGRANGE Arnaud, LEGER Noël, LUNEAU Olivier, MARTIN Laurent, NOUAT Christian et REMANJON Patrice.

**Absents excusés** : Mme LECLERC Isabelle, M. RODRIGUEZ Hervé (*ayant délégué pouvoir à M. KOENIG Jean-Marc*).

**Secrétaire de séance** : M. FERRIERE Laurent.

---

*Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.*

---

**COMPTES ADMINISTRATIFS 2013** : Le Conseil Municipal prend connaissance des comptes administratifs 2013 et de leur concordance avec les comptes de gestion du Receveur, présentés par M. Jean-Michel CHAVET, 2<sup>ème</sup> adjoint chargé des finances. Le Maire clos la séance et quitte la salle de réunion. M. Jean-Marc KOENIG, 1<sup>er</sup> adjoint, prend la présidence et ouvre la séance. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents moins une abstention, adopte les comptes administratifs 2013 comme suit :

<u>Commune</u> :	dépenses	1 439 576,21 €
	recettes	1 652 853,72 €
	<b>Excédent global</b>	<b>213 277,51 €</b>
<u>Service des Eaux</u> :	dépenses	83 880,65 €
	recettes	105 498,11 €
	<b>Excédent global</b>	<b>21 617,46 €</b>
<u>Service de l'Assainissement</u> :	dépenses	191 114,74 €
	recettes	471 753,86 €
	<b>Excédent global</b>	<b>280 639,12 €</b>

Jean-Marc KOENIG, 1<sup>er</sup> adjoint, clos la séance.

A l'issue de ce vote le Maire réintègre la salle de réunion et reprend la présidence de la séance.

**BUREAU DE VOTE DES PROCHAINES ELECTIONS MUNICIPALES** : Le Conseil Municipal est informé du planning de la tenue des deux bureaux de vote pour les prochaines élections municipales. Ce scrutin sera ouvert de 8 h 00 à 18 h 00 et il est rappelé que les électeurs devront être obligatoirement en possession d'une pièce d'identité pour pouvoir voter.

**TARIFS PUBLICS** : le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de majorer les tarifs publics comme suit **à compter du 1<sup>er</sup> avril 2014** :

→	Tarif d'une concession trentenaire au cimetière	<b>79,00 €</b>
→	Tarif d'une concession trentenaire au columbarium	<b>616,00 €</b>
→	Location (exceptionnelle) de la salle Pierre Clament	<b>119,00 €</b>

→ Location Centre d'Accueil :

	But non lucratif				But lucratif			
	Commune	(*)Commune	Extérieur	(*) Extérieur	Commune	(*) Commune	Extérieur	(*) Extérieur
<b>Salle du haut</b>	185 €	152 €	535 €	359 €	366 €	152 €	535 €	359 €
<b>Salle du bas (caveau)</b>	158 €	101 €	437 €	309 €	315 €	101 €	437 €	309 €
<b>Cuisines</b>	119 €	116 €	207 €	147 €	149 €	116 €	207 €	147 €

(\*) tarif unique applicable en semaine du lundi au jeudi sauf les jours fériés, pour une journée de location à but lucratif ou non lucratif  
 Les associations de Menetou-Salon bénéficieront, pour leur première manifestation, de la gratuité du Centre d'Accueil.  
 Une attestation de responsabilité civile pour la date de location envisagée sera exigée pour toute location (associations y comprises).

**DEPENSES EFFECTUEES PREALABLEMENT AU VOTE DU BUDGET PRIMITIF** : le Conseil Municipal autorise le Maire à mandater trois dépenses par anticipation au vote du budget primitif 2014.

Avant de clôturer la dernière séance de ce mandat électoral, le Maire remercie toute l'équipe municipale et plus particulièrement les cinq adjoints, pour tout le travail accompli au cours de ces six années dans la convivialité et la bonne humeur.

***Séance levée à 21 h 30.***